

FORMULAIRE DE DEMANDE DE DIAGNOSTIC D'UNE INSTALLATION D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

ECRIRE EN LETTRES CAPITALES LISIBLEMENT

*** Champs à remplir obligatoirement**

ATTENTION : Toute demande incomplète ou illisible fera l'objet d'un refus systématique

INFORMATION SUR LA VENTE

Nom et prénom du propriétaire* :

Adresse du propriétaire * :

Code postal * : Commune * : Tel * :

E-mail * :

Adresse du bien vendu (si différente de l'adresse du propriétaire) :

Code postal : Commune :

DEMANDEUR

Nom et prénom du demandeur (si différent du propriétaire) * :

Adresse * :

Code postal * : Commune * : Tel * :

E-mail * :

CARACTERISTIQUES DE LA PROPRIETE

Type d'occupation : Permanente Professionnelle Intermittente Inhabitée

Type d'activité professionnelle : Agricole Commerce Hôtel Camping Restaurant Industrie

Année de construction de la propriété : Année des travaux d'assainissement :

Nombre de pièces principales (salon/salle à manger/chambres/bureau) :

Nombre d'occupants :

Références cadastrales (figurant sur votre titre de propriété) * : Section(s) : Numéro de la parcelle(s) :

Superficie de la parcelle : m²

Terrain desservi par l'eau potable : Oui Non

Présence d'un puits ou forage sur la propriété : Oui Non

Si le puit/forage est utilisé, est-il déclaré en mairie : Oui Non

Usage du forage/puits : Consommation humaine Consommation animale Autre Abandonné

Distance entre le forage/puits et le système d'infiltration : m

Présence d'un puits ou forage au voisinage immédiat : Oui Non

Présence d'une piscine : Oui Non

Pour les installations réalisées après 2009, vous devrez présenter au technicien le jour du diagnostic l'avis de conformité de bonne réalisation des travaux.

FORMULAIRE DE DEMANDE DE DIAGNOSTIC D'UNE INSTALLATION D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

ENTRETIEN

Fosses toutes eaux :

Entretien effectué * : Oui Non

- Fosse septique ou toutes eaux :

Niveau de boues (%) :

Date du dernier entretien * :

Justificatifs d'entretien * : Oui Non

Entretien réalisée par une entreprise agréée * : Oui Non

Nom de l'entreprise * :

Destination des sous-produits évacués * :

- Bac à graisses :

Niveau de boues (%) :

Date du dernier entretien * :

Justificatifs d'entretien * : Oui Non

Entretien réalisée par une entreprise agréée * : Oui Non

Nom de l'entreprise * :

Destination des sous-produits évacués * :

Microstations/Filières compactes :

Date dernier entretien :

Fréquence d'entretien :

Renouvellement du matériau filtrant : Oui Non

Date :

Remplacement de pièces : Oui Non

Carnet d'entretien : Oui Non

Photos : Oui Non

Contrat d'entretien : intervenant :

FORMULAIRE DE DEMANDE DE DIAGNOSTIC D'UNE INSTALLATION D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

Vous envisagez de réaliser la vente de votre habitation, pour cela, vous devez remplir et envoyer par courrier ou mail le présent document.

SPANC SPL L'Eau des Collines
140 avenue du Millet 13400 Aubagne
04.42.62.45.00
spanc@eaudescollines.fr

Le SPANC vous contactera dans les meilleurs délais pour la prise de rendez-vous à compter de la réception du formulaire dûment rempli.

POUR VOUS AIDER DANS VOS DEMARCHES :

Vous pouvez retrouver les informations sur l'assainissement non collectif sur le site internet de la SPL l'Eau des Collines : www.eaudescollines.fr

PREPARATION DE LA VISITE :

Le diagnostic de vente consiste à vérifier l'état et le fonctionnement du dispositif d'assainissement non collectif lors d'une visite sur place réalisée par un technicien habilité.

Afin de préparer au mieux la visite de contrôle, nous vous rappelons que, conformément à l'article 8 de notre Règlement de Service, les regards de contrôle des ouvrages existants (fosses, bac à graisses, épandage, ...) devront être repérés et rendus accessibles (dégagés et ouverts), afin qu'ils soient pris en compte par le SPANC.

De plus, lors du contrôle il faudra tenir à disposition du technicien tous les documents en votre possession concernant votre installation ANC : certificat de conformité, factures de travaux, certificats de vidange, plan de l'installation, photographies et toutes pièces justificatives déclarées dans le formulaire de demande de diagnostic de vente. Le SPANC vous remercie de bien vouloir noter cette prescription.

En cas d'impossibilité d'accès aux installations, le technicien ne pourra pas réaliser le diagnostic de vente et son déplacement vous sera facturé.

Ce contrôle fera l'objet d'un rapport de diagnostic attestant de la conformité de l'installation ou des travaux à réaliser. Il vous sera remis après règlement de la prestation.

Pour rappel, le montant de ce diagnostic est de 132 € TTC.

FORMULAIRE DE DEMANDE DE DIAGNOSTIC D'UNE INSTALLATION D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

PRINCIPES ET EXEMPLE D'IMPLANTATION

